

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil Municipal du LUNDI 21 DECEMBRE 2015

Le 21 décembre 2015 à 20h30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 15/12/2015, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Christiane PREVOST, Maire.

Etaient présents : MM PREVOST Christiane ; BOEUF Pascal ; PIERRON Pierrette ; BREHIER Jacques ; NORMAND Isabelle ; NICOLAS Marie-Noëlle ; PLON Patrick ; GENTIL Christian ; LOISEAU Laurent ; LACHETEAU Nathalie ; BOINOT Florence ; GASSELING Théo ; JANOT Jean-Marie ; TIREAU David

Etait représenté : M PACREAU Stéphane (pouvoir à Nicolas M-Noëlle)

Présents : 14 Votants : 15

Mme Florence BOINOT a été nommée secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du PV de la séance du 10 décembre 2015 par 15 voix POUR

ORDRE DU JOUR

Révision des tarifs communaux pour 2016

♦ **location salle des fêtes** : le Conseil Municipal, par 13 voix POUR et 2 abstentions, décide d'augmenter les tarifs de 2 %

M. Janot souhaiterait qu'il n'y ait qu'un tarif unique pour la location de la salle des fêtes et une location gratuite par an pour les associations de la commune ; mais certaines n'utilisent pas la salle ; tarifs à simplifier ? Mme le Maire précise que la vaisselle et le chauffage sont compris dans les tarifs, et que le Conseil peut étudier le dossier en cas de déficit.

Nouveaux tarifs pour 2016

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

▪ bals et soirées dansantes ou spectacles.....	73,20
▪ soirées gratuites ou immobilisations (Assemblée générale...)	34,00
▪ dîners dansants, repas privés et repas sociétés de Villefagnan	
- moins de 50 personnes.....	52,00
- de 50 à 75 personnes.....	64,50
- de 75 à 100 personnes.....	76,90
- de 100 à 125 personnes.....	93,80
- de 125 à 150 personnes.....	111,20
- de 150 à 175 personnes.....	128,00
- de 175 à 200 personnes.....	145,00
- de 200 à 250 personnes.....	165,40
- de 250 à 295 personnes.....	176,80
▪ loto, concours de belote.....	53,00
▪ repas privés extérieurs.....	179,10
▪ AG association extérieur.....	52,00
▪ bal extérieur.....	179,10
▪ loto, concours de belote extérieurs.....	179,10
▪ vin d'honneur privé.....	52,00
▪ réunion à caractère commercial.....	73,20
▪ spectacle extérieur.....	84,40
▪ réunion publique (sauf période campagne électorale).....	41,40

* pour une société communale, en cas de déficit, le Conseil Municipal se réserve la possibilité d'étudier le dossier sur présentation des pièces justificatives

TARIFS DE LOCATION DES CUISINES

1) Les cuisines sont utilisées par des particuliers ou sociétés de Villefagnan

▪ loto, concours de belote, petite collation organisateur ou utilisation minimum associations.....	25,20
▪ repas moins de 50 personnes ou vin d'honneur.....	39,70
▪ repas de 50 à 75 personnes.....	49,40
▪ " 75 à 100 "	58,60
▪ " 100 à 125 "	71,70
▪ " 125 à 150 "	84,60
▪ " 150 à 175 "	97,80
▪ " 175 à 200 "	111,30
▪ " 200 à 250 "	126,50
▪ " 250 à 295 "	134,70

2) Les cuisines sont utilisées par des particuliers ou sociétés extérieurs à Villefagnan

▪ loto, concours de belote.....	66,50
▪ repas moins de 50 personnes.....	166,50
▪ repas de 50 à 100 personnes.....	198,30
▪ " 100 à 150 personnes.....	233,40
▪ " de plus de 150 personnes.....	266,50

Location du lave-vaisselle 30,00 €

➢ La vaisselle est fournie jusqu'à 200 personnes.

➢ La vaisselle cassée est comptée en plus de la location.

■ **Caution pour location salle des fêtes : 300 €**

■ **Caution pour utilisation de la sono : 150 €**

■ **Caution pour utilisation du lave-vaisselle : 150 €**

REPAS DE FAMILLE ou MARIAGE : le 2^e jour est facturé 1/2 tarif

HALLES MARCHÉ COUVERT ■ Caution 100 €

▪ vin d'honneur (si la salle des fêtes n'est pas libre).....	21,80
▪ vin d'honneur personnes extérieures.....	29,20
▪ soirée (personnes de la commune).....	34,00
repas professionnel 1 repas	47,60
▪ ,, si midi + soir	95,50

SALLE DES ASSOCIATIONS

▪ vin d'honneur ou buffet froid (personnes de la commune).... (le soir jusqu'à 21 H, mais pas la nuit)	15,60
▪ réunion commerciale	21,60

SALLE EXPOSITIONS DU MOULIN

▪ location du 15/05 au 15/10.....	27,10
▪ location période hiver	52,00

♦ pas de modification pour tarifs marché (gratuit pour le marchand d'huitres du dimanche)
pour tivoli, parquet de bal, terrasse, petit matériel tréteaux, bancs, ...

♦ Révision des loyers au 1^{er} janvier 2016 selon le pourcentage de variation de l'indice de référence 3^e
trimestre 2015 soit + 0.02 %

♦ mise en location du logement de l'ancien gîte au moulin des pierres blanches qui est meublé (*proposition
d'achat ou de vide maison ?*) : le loyer est fixé à 500 € par mois

♦ REDEVANCES ASSAINISSEMENT : le résultat 2015 en fonctionnement étant déficitaire de 900 €, il est
proposé une augmentation de 3 % VOTE 14 POUR et 1 abstention
Nouveaux tarifs pour 2016 forfait + 37.00 € + 0.6709 € le m3

♦ DEVIS

- Nettoyage de la façade de la gendarmerie : devis Lemarchand de 3068 € ttc et Nau de 3399 € ttc ; le
devis Lemarchand est accepté à l'unanimité

- Achats pour le plan d'eau : tables de pique-nique (pour remplacement) , corbeilles déchets, un jeu «araignée » devis VEDIF pour un total de 10396 € ttc... accord à l'unanimité
- ♦ délibération modificative budgétaire pour créer le programme d'achat immobilier de la grand rue (+ 45000 €) et complément pour achat du plan d'eau (+ 10 000 €)
- ♦ Questions diverses :
 - Le constat d'abandon de tombes sera réalisé le jeudi 28 janvier 2016 ; à revoir devis pour ossuaire et possibilité d'incinération
 - Projet de regroupement des syndicats d'eau au sein des CDC en 2020 : plutôt favorable à regroupement vers CC Val de Charente
 - FDAC 2016 en prévision (fonds départemental d'aide aux communes) qui concerne des travaux sur les voies communales : voir route de Villetison
 - Achat logiciel Publisher pour composition du bulletin municipal environ 300 € : accord unanime
 - Cérémonie des vœux le vendredi 15 janvier 2016 avec remise de médailles et invitation nouveaux habitants

Remarques :

- *Demande de passage protégé rue de la gare entre école privée et gendarmerie (David Tireau)*
- *Souhait ralentisseurs (type bandes rugueuses ou dos d'âne,...) route de Chef Boutonne à proximité du collège avec signalisation adaptée (Florence Boinot)*
A réaliser signalisation au sol au rond-point et route de Ruffec
- *Signalement de problème de d'évacuation lors de grosses pluies chemin du grand moulin : voir si buses bouchées*
- *Rue des audias : manque le bouchon réseau eau (JMarie Janot)*
- *Concernant le bulletin municipal : Monsieur Janot déclare ne pas être concerné puisque la bulletin n'est pas validé par le conseil ; P Bœuf propose de ré instaurer une commission avec consultation avant impression ? ; T Gasseling souhaite ouvrir aux associations avec photos.*

La séance est levée à 22 H 50.

Validé par la secrétaire de séance